



## Note conceptuelle

Rencontre en ligne  
pour partage

d'expériences espagnoles de mise en réseau et de coopération  
pour lutter contre la discrimination raciale ou ethnique, le racisme  
et la xénophobie

Résultat 2.1 - Activité 2.1.2 du projet



28/04/2021



FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE

## Contexte :

Cette rencontre en ligne s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet « Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les droits de l'homme et la dimension genre » financé par l'Union européenne et exécuté par coopération déléguée à l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID) (principal partenaire) et la Fondation Internationale et pour l'Ibéro-Amérique d'Administration et de Politiques Publiques (FIIAPP) (co-délégataire), avec l'appui technique de l'Observatoire Espagnol du Racisme et de la Xénophobie (OBERAXE) dépendant du Secrétariat d'État aux migrations du Ministère de l'Inclusion, de la Sécurité sociale et des Migrations de l'Espagne. Le projet est mené en partenariat avec le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et le Ministère délégué auprès du ministre des affaires étrangères, de la coopération africaine et des marocaines résidants à l'étranger, chargé des marocains résidants à l'étranger (MDCMRE).

L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement des instruments et des politiques publiques visant à prévenir le racisme et la xénophobie envers les femmes et les hommes migrant.e.s au Maroc, sur la base de la protection des droits fondamentaux, en tenant en compte la dimension genre.

L'intégration de l'approche genre est, en effet, une priorité transversale du projet qui se traduit notamment à travers l'analyse des causes et conséquences de l'intersectionnalité (croisement) entre discrimination raciale/ethnique et par sexe, la collecte et analyse des données désagrégées par sexe et la promotion de la participation des femmes. Pour cela, le projet se décline à travers cinq composantes à mettre en œuvre en collaboration avec les institutions marocaines, dont notamment les deux partenaires du projet.

- ❶ Composante 1 : Accompagner le Royaume du Maroc dans l'étude comparée des normes et règlements relatifs à la discrimination raciale et/ou ethnique envers la population immigrante, ainsi que pour l'élaboration de propositions d'amélioration pour le renforcement institutionnel.
- ❷ Composante 2 : Appuyer l'amélioration des mécanismes d'identification et de recueil des plaintes d'incidents racistes et xénophobes.
- ❸ Composante 3 : Promouvoir et renforcer les compétences des administrations publiques en matière de prévention et lutte contre le racisme et la xénophobie.
- ❹ Composante 4 : Promouvoir et renforcer les compétences des organisations de la société civile.
- ❺ Composante 5 : Soutenir les mesures et actions de sensibilisation visant la prévention du racisme et la xénophobie pour la promotion et la protection des droits humains.

Le CNDH<sup>1</sup> est l'un des partenaires principaux du projet et il est le responsable marocain de l'exécution de la composante 2, qui a pour but de : « Soutenir l'amélioration des mécanismes indépendants d'identification et de recueil des plaintes en matière de protection des droits humains, en incorporant et en développant les critères et indicateurs pertinents pour la dénonciation et la caractérisation d'incidents

---

<sup>1</sup> Doté d'un mandat large au niveau national et régional, le CNDH intervient en tant qu'institution de protection et de promotion des droits de l'Homme accréditée au Statut A, conformément aux principes de Paris. La protection du droit à l'égalité, à la non-discrimination et la promotion du vivre ensemble sont inhérentes à son action. Dans le cadre de ses attributions de protection, le CNDH est habilité à recevoir et à traiter des plaintes de violations des droits de l'Homme, y compris des actes de discrimination, de racisme, de haine et de xénophobie. Il est également chargé de faire la veille, l'observation, la surveillance et le suivi de la situation des droits de l'Homme au niveau national et régional.



racistes et xénophobes envers les femmes et les hommes migrant.e.s et la protection des victimes, proposant des mesures spéciales concernant les femmes et les mineur.e.s.».

Les activités de la composante 2 s'inscrivent dans la perspective de renforcer la veille en matière de lutte contre les discriminations, à travers l'amélioration de son dispositif de traitement des plaintes, d'accompagnement et d'orientation des plaignant.es mais aussi le renforcement de la collaboration entre les différents acteurs.trices impliqués.

Pour ce faire, le CNDH procédera dans un premier temps, dans le cadre de l'activité 2.1.1 à l'identification de l'ensemble des acteurs (associatifs, institutionnels, départements ministériels) engagés dans le suivi, l'enregistrement et l'investigation des actes à caractère discriminatoire ou incidents racistes et xénophobes, ainsi que dans l'accueil, l'écoute et l'accompagnement des personnes victimes de telles violations. Cette activité sera suivie de la mise en place d'un système de collaboration et de coordination entre les acteurs informés ou saisis de faits de discriminations, d'actes racistes et xénophobes (activité 2.1.2) en vue de développer un système collaboratif d'échange d'informations/données, d'identification, investigation et accompagnement des plaignant.es. Ce système devra tenir compte des formes intersectionnelles des discriminations dont peuvent être victimes les femmes étrangères (en tant que femme, non ressortissante et/ou noire par exemple).

C'est dans ce contexte que la FIIAPP et l'OBERAXE organisent le présent séminaire (le deuxième d'une série de rencontres thématiques en ligne qui auront lieu au cours des prochains mois dans le cadre de la composante 2 afin de : a) favoriser le partage d'expériences de mise en réseau entre différent.e.s acteur.trices dans le domaine de la lutte contre la discrimination raciale ou ethnique, le racisme et la xénophobie et de b) contribuer au développement et à l'adaptation d'un tel dispositif au Maroc ainsi que à la formation des personnes qui pourront être éventuellement impliqués.

### **Objectif général :**

L'objectif global visé par cette rencontre est de contribuer à soutenir la mise place par le CNDH « d'un système de collaboration et coordination avec d'autres services publics et la société civile pour une meilleure identification, enregistrement, investigation des incidents racistes ou xénophobes envers les femmes et les hommes migrant.e.s, y compris en matière de genre », à travers la présentation et le partage des expériences développées en Espagne de mise en réseau et de travail collaboratif entre ONG et institutions pour lutter contre la discrimination raciale ou ethnique, le racisme et la xénophobie, y compris les discriminations multiples et croisées fondées sur la race, l'ethnie et le sexe.

La présente action s'intègre dans le résultat 2.1, activité 2.1.2 du projet, à savoir : mise en place d'un système d'échange d'informations par le CNDH pour l'enregistrement et l'investigation des incidents racistes et xénophobes, y compris par question de genre, pour une meilleure attention des victimes (données ventilées par sexe, âge, nationalité, religion).

### **Objectifs spécifiques :**

Les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

1. Présenter deux exemples d'expériences existantes en Espagne de travail collaboratif entre ONG et institutions pour l'identification, enregistrement, investigation des incidents de discrimination raciale ou ethnique, de racisme ou xénophobie aux partenaires et autres institutions et organismes marocains concernés : le « Service d'assistance et orientation aux victimes de discrimination raciale ou ethnique » du Conseil pour l'Élimination de la



*Note conceptuelle – Rencontre en ligne pour partage d'expériences espagnoles de mise en réseau et de coopération pour lutter contre la discrimination raciale ou ethnique, le racisme et la xénophobie*

Discrimination Raciale ou Ethnique et le Réseau ERABEREAN pour l'égalité de traitement et la non-discrimination du Gouvernement Basque.

2. Comprendre le rôle, les objectifs, les activités et les tâches développées par ces réseaux pour promouvoir l'égalité de traitement et pour lutter contre les discriminations en Espagne.
3. Comprendre comment la question des discriminations multiples et croisées (en particulier par race, ethnie et sexe) est abordée par ces services.
4. Explorer la méthodologie utilisée pour l'identification, enregistrement et investigation des incidents de discrimination raciale ou ethnique, de racisme ou xénophobie (en prenant spécialement en compte les incidents subis par les femmes migrantes et les situations de discriminations croisées par race, ethnie et sexe) : procédures, protocoles et outils utilisés pour documenter les incidents, méthodologie pour l'investigation et intervention face aux incidents identifiés, etc.
5. Explorer la méthodologie de travail en réseau, la structure, le fonctionnement et les formes de collaboration au sein de chaque réseau (méthodologies de travail conjointes, modalités de coordination, système de partage et/ou échange d'informations au sein du réseau, etc.).
6. Réfléchir aux principaux avantages et défis du travail collaboratif entre ONG et institutions et formuler des recommandations pratiques qui puissent servir pour la mise en place d'un tel réseau d'échanges d'informations dans le contexte marocain.

### Résultats attendus :

À l'issue de la rencontre, les participant.e.s seront plus qualifiés pour contribuer à la mise en place d'un système/ mécanisme d'échanges d'informations dans ce domaine.

Les personnes participantes auront :

- Une connaissance d'exemples d'initiatives et bonnes pratiques de mise en réseau et de collaboration pour lutter contre la discrimination raciale ou ethnique, le racisme et la xénophobie (y compris les discriminations multiples et croisées fondées sur la race, l'ethnie et le sexe).
- Une connaissance du rôle, objectifs et tâches développées par ces réseaux pour promouvoir l'égalité de traitement et pour lutter contre les discriminations en Espagne.
- Une meilleure compréhension sur la manière dont les discriminations multiples et croisées (particulièrement par race, ethnie et sexe) sont abordées par ces services.
- Une connaissance sur les méthodes pour l'identification, enregistrement et investigation des incidents de discrimination raciale ou ethnique, de racisme ou xénophobie et de travail en réseau/collaboratif employés dans les expériences présentés.
- Réfléchi sur les avantages et les défis du travail collaboratif et extrait quelques enseignements /recommandations pratiques pour la mise en place et / ou l'articulation d'un réseau collaboratif et d'échanges d'informations dans le contexte marocain.



*Note conceptuelle – Rencontre en ligne pour partage d'expériences espagnoles de mise en réseau et de coopération pour lutter contre la discrimination raciale ou ethnique, le racisme et la xénophobie*

## Public cible/ participant.e. s :

La rencontre s'adresse aux :

- Équipes responsables de la mise en œuvre du projet notamment le CNDH et les CRDH ainsi que l'équipe de l'UGP, de l'AECID, de la FIIAPP, de l'OBERAXE et du MDCMRE.
- Ministères et institutions publiques marocaines impliqués dans les composantes 2 et 4.
- Acteurs de la société civile impliqués dans le champ de la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations, y inclut les plateformes des associations dont notamment : ASCOMS, PNPM et les GTP au niveau des régions.
- Autres acteurs et actrices d'intérêt à impliquer.

Nombre de participant.e. s : 40 -50

Une participation égalitaire entre les femmes et les hommes sera vivement encouragée.

## Date de réalisation :

La session se tiendra le 28 avril de 10.00 à 12.00. (Maroc)/12.00 à 14.00 (Espagne).

## Intervenant.e. s :

Le séminaire comptera sur la participation des personnes expert.e.s appartenant au « Service d'assistance et orientation aux victimes de discrimination raciale ou ethnique » du Conseil pour l'Élimination de la Discrimination Raciale ou Ethnique et du Réseau Eraberean pour la promotion de l'égalité de traitement et la non-discrimination.

La promotion de l'égalité entre les sexes est une priorité du projet « Vivre ensemble sans discrimination », raison par laquelle une représentation équilibrée entre les sexes parmi les intervenant.e.s sera encouragée.

### Service d'assistance et orientation aux victimes de discrimination raciale ou ethnique

Est un service public gratuit d'assistance aux victimes potentielles de discrimination raciale ou ethnique, fourni par le Conseil pour l'élimination de la discrimination raciale ou ethnique, organe rattaché au Ministère de l'Égalité et créé en 2009 conformément à l'article 13.1 de la Directive 2000/43/CE, relative à l'application du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique.

Le plan de travail du Conseil a établi comme l'un de ses principaux axes de travail le développement des mécanismes nécessaires pour promouvoir l'assistance et l'orientation des victimes de discrimination raciale ou ethnique. Dans ce cadre, la Direction générale de l'égalité de traitement et de la non-discrimination ethno-raciale par le biais du Secrétaire d'État à la promotion de l'égalité et à la lutte contre la violence de genre du Ministère de l'Égalité développe ce service avec la participation d'organisations sociales profondément impliquées et possédant une vaste expérience dans cette matière. Le service fourni un accompagnement et des conseils aux personnes discriminées en raison de leur origine raciale ou ethnique dans tous les domaines (éducation, santé, logement, emploi, etc.) à travers un réseau de bureaux de 9 ongs spécialisés dans l'assistance aux victimes de discrimination: Accem, CEAR, Croix Rouge espagnole, Fondation CEPAIM, Fondation Secretariado Gitano, Mouvement contre l'intolérance, Mouvement pour la paix (MPDL), Red Acoge et l'Association Rumiñahui.

<https://asistenciavictimasdiscriminacion.org/>

<https://igualdadynodiscriminacion.igualdad.gob.es/home.do>



*Note conceptuelle – Rencontre en ligne pour partage d'expériences espagnoles de mise en réseau et de coopération pour lutter contre la discrimination raciale ou ethnique, le racisme et la xénophobie*

## Réseau ERABEREAN

Est un réseau promu par le Gouvernement Basque pour lutter contre la discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique ou nationale, l'orientation ou l'identité sexuelle et l'identité de genre.

Le réseau Eraberean est formé par le Gouvernement Basque (par le biais de la Direction de droits humains, des victimes et de la diversité) et par diverses organisations sociales qui travaillent dans le domaine de l'immigration, les gitans et les groupes LGTBI. Sa mission est d'assurer l'égalité de traitement et la non-discrimination dans les politiques publiques et dans la société civile au Pays Basque.

Les associations qui composent le réseau Eraberean sont : Aldarte, CEAR Euskadi, Croix Rouge, Gao Lacho Drom, CITE-CC.OO Bizkaia, Errespetuz, Kale Dor Kayiko, Nevipen, AGIFUGI, Gehitu et SOS Racisme Gipuzkoa.

Le réseau Eraberean opère dans toute la Communauté Autonome Basque, se concentrant de préférence sur la sphère privée. Les associations servent d'antennes pour la détection des situations discriminatoires et la prise en charge des individus et des groupes.

Eraberean propose un service de soins spécialisé, qui consiste en une assistance et des conseils aux victimes potentielles de discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique ou nationale et l'orientation sexuelle ou l'identité et l'identité de genre, ainsi qu'aux personnes qui ont connaissance de telles situations discriminatoires. L'attention peut être à la fois en personne, par téléphone ou par e-mail.

En plus d'offrir une assistance aux personnes en situation spécifique, le Réseau Eraberean travaille avec une approche préventive, de sensibilisation et de sensibilisation sociale. Pour ce faire, il mène des actions de sensibilisation, de formation d'agents, de création de supports de sensibilisation, de conseil aux institutions et organisations sociales, etc.

<https://www.euskadi.eus/web01-a1eraber/es/>

### **Méthodologie et informations techniques :**

La rencontre comprendra une table ronde virtuelle avec les personnes expertes appartenant à ces réseaux, suivie d'un espace de question- réponse entre participant.e.s et intervenant.e.s. Une modératrice facilitera l'échange avec l'audience.

La rencontre se déroulera en espagnol et l'interprétation sera assurée en français et/ou arabe. Les interactions (écrites ou orales) pendant le séminaire pourront se faire en ces langues.

Le séminaire se déroulera sur ZOOM. Toutes les personnes participantes devront s'enregistrer avant le commencement du séminaire pour recevoir le lien ZOOM de l'événement.

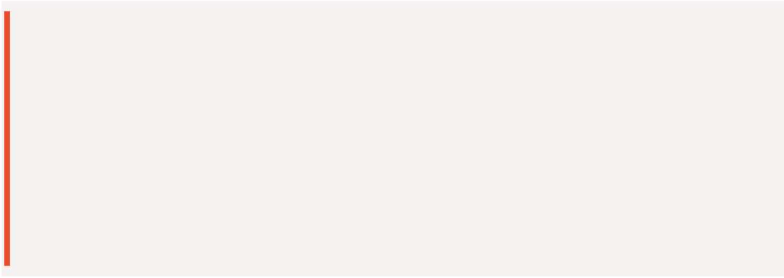
### Protection des données personnelles

Les informations facilitées par les participant.e.s seront utilisées pour la justification de la présente activité dans le cadre du projet, et donc partagées avec les institutions partenaires du projet et l'UE.

Nous vous informons également que lors du déroulement du séminaire, il est possible que des enregistrements ou des photographies capturant votre image soient réalisés et publiés à des fins institutionnelles



*Note conceptuelle – Rencontre en ligne pour partage d'expériences espagnoles de mise en réseau et de coopération pour lutter contre la discrimination raciale ou ethnique, le racisme et la xénophobie*



FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



*Note conceptuelle – Rencontre en ligne pour partage d'expériences espagnoles de mise en réseau et de coopération pour lutter contre la discrimination raciale ou ethnique, le racisme et la xénophobie*